



A conserver

DOSSIER D'INFORMATIONS
ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

**SECTION SPORTIVE
SCOLAIRE**
De la sixième à la troisième
FOOTBALL FÉMININ

RETOUR IMPÉRATIF DU DOSSIER D'INSCRIPTION :
VENDREDI 5 MAI 2023 au plus tard

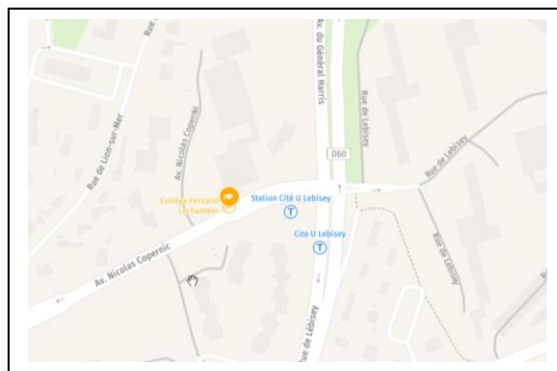
Collège Lechanteur
Stéphane FEREY – Nicolas PREVOST
17 avenue Nicolas Copernic
14 000 CAEN



Attention, l'entrée dans la section est soumise à l'inscription en 6^{ème} / 5^{ème} d'un nombre suffisant de joueuses.

Où ?

Au collège Lechanteur de Caen.
Le recrutement est départemental.
Toutes les élèves seront demi-pensionnaires ou externes, aucun hébergement en internat n'est proposé par le collège.



Depuis quand ?

Depuis 1989 en partenariat avec l'Education nationale, le district du Calvados, la ligue de Normandie et la ville de Caen.

Pour qui ?

Sur dossier pour toutes **les jeunes filles** licenciées dans n'importe quel club de Football affilié Fédération Française de Football. Inscription entre la sixième à la troisième.

Organisation scolaire :

L'emploi du temps est aménagé pour les classes accueillant les jeunes apprenties footballeuses afin de concilier les études et la pratique sportive. Il s'étend du lundi 8h20 au vendredi 16h50.

Aux horaires d'enseignements obligatoires, s'ajoutent deux séances d'entraînement hebdomadaires :

- ✓ 2 heures de Football.
- ✓ 1 heure 30 de Futsal.

Chaque professeur est responsable d'un groupe d'une quinzaine de joueuses réparties selon les niveaux de classe (6^{ème} - 5^{ème} et 4^{ème} - 3^{ème}).

Encadrement sportif :

L'encadrement et la coordination de la section sont assurés par deux professeurs d'Éducation Physique et Sportive du collège, également titulaires d'un Brevet d'Entraîneur de Football (diplôme fédéral du BEF).

Les joueuses vont bénéficier du *Plan de Performance Fédérale* instauré par la Fédération Française de Football pour :

- ✓ Permettre une éducation dite complète en inculquant des valeurs nobles et humaines et en lui donnant les moyens de réaliser ses rêves.
- ✓ Insister sur l'engagement vers l'autonomie, sur la pratique des soins et la prévention des blessures.
- ✓ Développer la passion et la notion du double projet sportif et scolaire. Inciter à une projection réaliste en développant des ambitions saines.
- ✓ Encourager les progrès.

Compétition scolaire :

Chaque joueuse est obligatoirement licenciée à l'association sportive du collège Lechanteur.

L'équipe benjamine (6^{ème} -5^{ème}) participe aux championnats de Football à 8 et de Futsal UNSS au niveau départemental et académique.

L'équipe Minimes (4^{ème}-3^{ème}) participe aux championnats de Football à 8 et de Futsal Minimes filles UNSS au niveau départemental, académique et si qualification au niveau inter-académique et France, elle est inscrite aussi au Challenge National Durringer.



Suivi médical :

Les élèves doivent se soumettre à la visite médicale traditionnelle avec leur club d'appartenance et subir un électrocardiogramme avec le médecin de notre section. Ce même médecin est consulté en cas de blessures pour établir un protocole de retour.

Installations utilisées : préservation des lieux d'accueil indispensable

- ✓ Gymnase Pierre Heuzé Nord pour le Futsal (dans l'enceinte du collège)
- ✓ Synthétique ou herbe du complexe de l'IUT Caen Nord (15 minutes en tram)

Les priorités :

- ✓ Favoriser l'épanouissement de l'élève/joueuse.
- ✓ Favoriser l'ambition scolaire et l'ambition sportive.
- ✓ Offrir des conditions de pratiques optimales
- ✓ Persévérer quelques soient les résultats

Conditions de sélection :

La joueuse doit être motivée et habituée à des entraînements réguliers en club.

Elle doit être sérieuse et travailleuse et doit satisfaire à 3 exigences :

- ✓ Sportive : Pratiquer le football dans un club civil affilié FFF
- ✓ Scolaire : Obtenir l'avis favorable d'une Commission d'Admission présidée par la principale du collège, qui examinera les résultats et le comportement scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours.
- ✓ Médicale : Les élèves présélectionnées passeront une visite médicale approfondie. (Électrocardiogramme)

En fin de collège :

Plusieurs possibilités sont offertes aux élèves de la Section Sportive Scolaire Football, à l'issue de la classe de 3^{ème} :

- ✓ Poursuivre des études traditionnelles dans un lycée (2nde générale et technologique, 2nde professionnelle ou entrée en apprentissage) et jouer dans un club de leur choix.
- ✓ Entrer dans un Lycée en section sportive Football.
- ✓ Être admise en pôle espoir.
- ✓ Être admise dans la structure d'un lycée en collaboration avec un club professionnel.

Palmarès 2021-2022

Minimes Filles : Championnes régionales excellence Futsal UNSS
10^{ème} Championnat de France Futsal, Toulouse

CANDIDATURE et ADMISSION

1) **Dossier de candidature**, à remplir et à envoyer par la famille au collège Lechanteur.

Votre dossier de candidature doit nous parvenir **complet** au collège impérativement pour **le vendredi 5 mai 2023 au plus tard**. Il sera examiné par une commission de l'établissement qui retiendra les candidates sur des critères **scolaires** et **sportifs**. Les résultats seront communiqués aux familles par voie postale.

Vous voudrez bien nous retourner les pièces suivantes dûment complétées :

- ✓ *Une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.*
- ✓ *Une photo d'identité récente fixée au dossier.*
- ✓ *La fiche de candidature.*
- ✓ *La fiche APPRÉCIATION du chef d'établissement, du professeur principal ou enseignant et de l'enseignant responsable de l'EPS.*
- ✓ *La fiche sportive à remplir par l'éducateur/trice de la joueuse.*
- ✓ *La photocopie des 2 bulletins trimestriels 2022-2023.*
- ✓ *La photocopie de la licence fédérale.*

A réception du dossier, une convocation sera envoyée à votre enfant, par courrier électronique, à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

Les candidates seront réunies pour une découverte du collège et de la section Football, suivi de tests sportifs le

Mercredi 10 mai 2023 de 8h20 à 12h30.

2) Procédure d'affectation

En cas d'admission vous devrez faire une demande de dérogation auprès de l'établissement du secteur d'origine. Elle sera étudiée par les services académiques.

